

Guide formulaire interactif :

- 1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre ordinateur :
- ↪ Utiliser le navigateur « Firefox » (🦊) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
 - ↪ Cliquer le bouton « Télécharger » (📄) → Situé en haut à droite du navigateur ;
- 2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :
- ↪ Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC (📄) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
 - ↪ Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement (🍏 ou 🍏)
- ⚠ Conseils pour **l'envoi du formulaire** (@ ou ✉) :
- ↪ Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
 - ↪ Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;
 - ↪ **La liste des adresses mails ou postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [Ici](#)**

Pièces à fournir :

Les pièces suivantes doivent être jointes au dossier (les documents de cette liste déjà fournis lors de l'inscription à l'examen pratique n'ont pas besoin d'être renvoyés) :

- Photocopie d'une pièce d'identité précisant la nationalité
 - ↪ Pour les élèves pilotes français, passeport ou carte nationale d'identité ;
 - ↪ Pour les étrangers : passeport.

Attention : La photocopie du permis de conduire ne sera pas acceptée.

- 66i-Formlic : Formulaire de déclaration/d'attestation de début de formation ;**
 - ↪ Formulaire disponible à l'adresse internet suivante : [Ici](#)

- Original de l'attestation de réussite à l'épreuve théorique d'aptitude du brevet de pilote de planeur ;
 - ↪ Formulaire disponible à l'adresse internet suivante : [Ici](#)

OU

Justificatif de dispense, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 17 août 1978 modifié relatif à l'examen pour l'obtention du brevet et de la licence de pilote de planeur.

- Original du formulaire de compte rendu de l'épreuve pratique en vol ;
 - ↪ Formulaire disponible à l'adresse internet suivante : [Ici](#)

Attention : Vérifiez qu'aucun champ du formulaire n'a été oublié.

- Copie du certificat médical de classe 1 ou 2 conforme à la Part MED en état de validité, délivrée par un centre aéromédical (AeMC) ou un examinateur aéromédical (AME) agréé de classe 1 ou 2 d'un Etat de l'EEE ou de la Suisse appliquant la PART MED du règlement 1178/2011.

Attention : Le certificat médical doit obligatoirement : Être **signé par l'élève pilote** et préciser sa **date de fin de validité**,

- Pour les redevances, vous devez télécharger le formulaire de redevance (**99i-Formlic**) et consulter les informations nécessaires aux paiements au lien internet suivant : [Ici](#)

- Une enveloppe auto adressée et affranchie au tarif en vigueur (pour l'envoi de la licence, sauf si demande totalement dématérialisée).



**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR EN VUE DE LA DÉLIVRANCE DU BREVET ET
LICENCE DE PILOTE DE PLANEUR**

Rév 2

Validé le :
31/01/2020

Informations sur le navigant :

1/3. Information sur le candidat :

Nom de naissance 1	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M		Nom d'usage (Si différent de 1)	
Prénom(s)		Date de naissance		Lieu de naissance
Adresse		Commune		Code postal
Téléphone(s)		Courriel		
N° licence :		Pays de résidence		

Organisme des formations

2/3. Organismes de formations (ayant assuré la formation pratique) :

Nom de l'organisme		N° d'enregistrement ou d'agrément	
En cas de changement d'organisme de formation, veuillez préciser les informations suivantes :			
Nom de l'organisme		N° d'enregistrement ou d'agrément	
Pays ayant délivré le certificat		Dans ce cas joindre l'accord de la DSAC/IR ayant accepté une éventuelle formation adaptée	

3/3. Validation des données renseignées

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Fait à		Signature (électronique ou non) (Lien tuto « Vidéo » signature électronique : Ici)	Fournir la copie de la pièce d'identité (si le formulaire est signé électroniquement)
Le		1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne seront pas acceptées. 2/3) La signature devra être identique à celle sur votre pièce d'identité ; 3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement ;	